

**FICHE MEMO
DISPENSATION ET GESTION**

BUPRENORPHINE HAUT DOSAGE

	oui	non	
Report des mentions obligatoires sur l'ordonnance			<ul style="list-style-type: none"> - Tampon de l'officine - Date d'exécution - Nom et dosage de la spécialité délivrée - Nombre de boites de 7 unités de prise délivrées - Numéro d'ordonnancier - Dates de traitement (facultatif mais recommandé)
Facturation à la boîte			Liste 1
Original de la prescription remise au patient			Propriété du patient
Tampon et n° ordonnancier sur les conditionnements extérieurs			
Archivage de la copie ou du scan de l'ordonnance avec mentions			Pendant 3 ans
Enregistrement automatique à l'ordonnancier informatique			
Enregistrement au registre comptable manuel ou informatique			
Enregistrement du nom et de l'adresse du porteur de l'ordonnance lorsque celui-ci n'est pas le malade			Autorisation du patient pour remettre au porteur ?
Si le porteur est inconnu du pharmacien, notification des références de sa pièce d'identité sur l'ordonnancier			Appel au médecin si patient et porteur non connus